

Liberté pour Jérôme !

Lors de la manifestation unitaire de ST-Nazaire contre la réforme des retraites du mardi 19 Octobre, Calvin (18 ans, ouvrier à la SNCF), Jérôme (30 ans, ouvrier tuyauteur) et Paul (19 ans, ouvrier au chantier naval) ont été de ceux qui ont été arrêtés par la police. Ils ont tous trois été condamnés à des peines de prison ferme en comparution immédiate le jeudi 21, respectivement à 2 mois et 1 mois pour les deux derniers. On les a condamnés pour de soi-disant jets de pierre **sur la seule foi des policiers, sans qu'il ait eu le temps de préparer leur défense dans le cadre de cette procédure accélérée de la comparution immédiate** ; laquelle procédure constitue en soi un déni de justice.

Dès lors de nombreux éléments à décharge n'ont pas été pris en compte par « ce tribunal d'abattage », comme l'ont qualifié fort justement l'ensemble des organisations syndicales et politiques Nazairiennes réagissant au verdict. Le procureur, laquais du pouvoir, avait lui-même justifié ces lourdes réquisitions par la nécessité de faire un exemple.

CE MERCREDI 27 OCTOBRE À 13H30 , JÉROME, CHEMINOT NAZAIRÉEN SYNDIQUÉ À LA CGT, VA PASSER EN APPEL À LA COUR D'APPEL DE RENNES. Nous pourrons y exprimer notre solidarité de classe avec Jérôme, cheminot syndiqué à la CGT, et ses deux camarades condamnés à deux mois de prison ferme comme tant d'autres par le tribunal de Saint-Nazaire dans le cadre du mouvement de lutte pour les retraites. Nous tenons à faire de la comparution en appel de notre camarade un moment de lutte collective indissociable de la lutte contre une loi qui bouleverse les conditions de vie de millions de membres des masses populaires.

La solidarité ne se divise pas. C'est pourquoi nous tenons à exprimer notre solidarité envers l'ensemble des personnes réprimées, incarcérées par la justice de la bourgeoisie en Bretagne ou ailleurs. C'est le moment d'affirmer que nous rejetons une justice qui a de plus en plus clairement comme mission de réprimer sauvagement les plus pauvres, surtout quand ils se révoltent. La lutte antirépressive peut rappeler et raviver l'antagonisme entre le peuple et ceux qui s'engraissent sur leur dos en dégradant tous les jours leurs conditions de vie. Pour ce faire, il faut dans les assemblées, les syndicats, les manifs, exiger la libération des détenus de Saint-Nazaire, des autres et critiquer la justice de classe.

Rappelons qu ces violences policières ont bien souvent suscités de la solidarité :

A Saint-Nazaire suite aux violences du 19 octobre en manif, les employés territoriaux ont débrayés sur le tas et défilés contre la répression et contre la réforme des retraites.

A Rennes la semaine dernière les chauffeurs de la STAR, suite au gazage par les flics du piquet interpro qui bloquait les bus, ont débrayé et rejoint la grève !

Pour l'instant la répression s'abat sur eux, demain elle s'abattra sur nous, si nous ne luttons pas !

EN ATTAQUER UN C'EST NOUS ATTAQUER TOUS !

Le mouvement de lutte contre la « réforme » des retraites n'est pas terminé malgré les vacances ou le vote du sénat. Une loi votée peut être retirée, de nombreux exemples par le passé le démontrent. Le mouvement continue de prendre des formes inédites montrant la détermination des opposants : grèves reconductibles, occupations, blocages interpro, barrages, manifestations de masse.

Rejoignez les piquets de grève , les manifestation et les assemblées interprofessionnelles, la lute continue pour défendre nos retraites !!

RASSEMBLEMENT

POUR JÉROME ET TOUS CEUX QUI FONT L'OBJET DE LA RÉPRESSION DE CLASSE !!

Mercredi 27 OCTOBRE à 12h,

devant Parlement de Bretagne à RENNES

La lutte contre la « réforme des retraites » continue !

On ne lâchera rien !